

Quel est votre risque cybernétique ? Belgique



Il est important de prendre le risque au **sérieux** et de mettre en place des mesures de sécurité pour minimiser votre exposition.

La diminution et le transfert de ces risques peuvent améliorer la **sécurité** de votre entreprise.



Connaître le risque



En **2020**, **42%** des entreprises belges ont subi une cyberattaque.



Quels types d'entreprises ont été attaqués ?

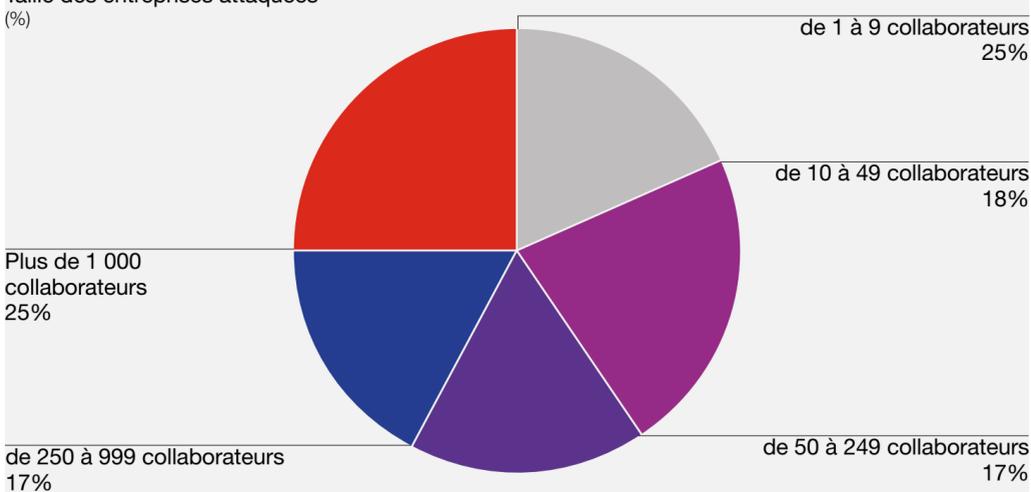
En matière de cyberattaques, les criminels ne font pas de discrimination. Ils exploitent les entreprises, quels que soient leur secteur d'activité ou leur taille.



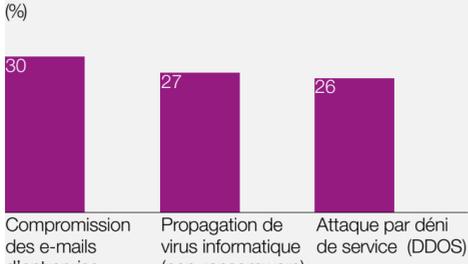
Les cinq secteurs les plus touchés par une cyberattaque (%)



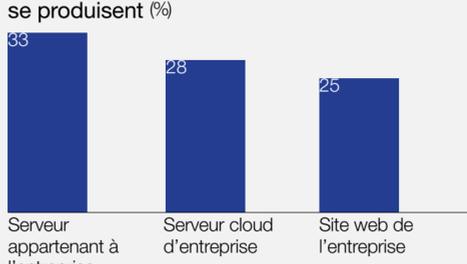
Taille des entreprises attaquées (%)



Les trois principaux types d'attaques (%)



Les trois principales façons dont les attaques se produisent (%)



Impacts sur la réputation

27% des entreprises belges qui subissent une cyberattaque se voient affectées dans leur publicité et enregistrent un effet négatif sur leur **marque** ou sur leur **réputation**.



Une entreprise attaquée **sur six (17%)** déclare que sa prospérité en fut menacée.

Micro-entreprises (<10 collaborateurs)

Le coût moyen d'une cyberattaque était de **€24,037**.



Entreprises (1,000+ collaborateurs)

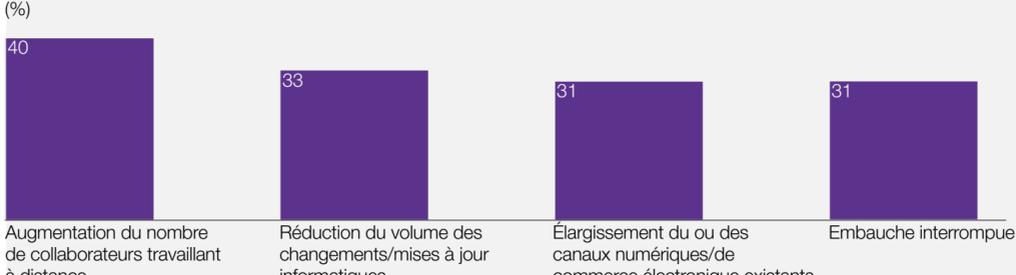
Le coût moyen d'une cyberattaque était de **€80,876**.

Impact du coronavirus



La **Covid-19** a influencé un grand nombre de priorités en matière de dépenses informatiques, mais les dépenses en matière de **cybersécurité** n'ont pas cessé d'augmenter.

Les quatre principaux changements dus au coronavirus (%)



Dépenses informatiques

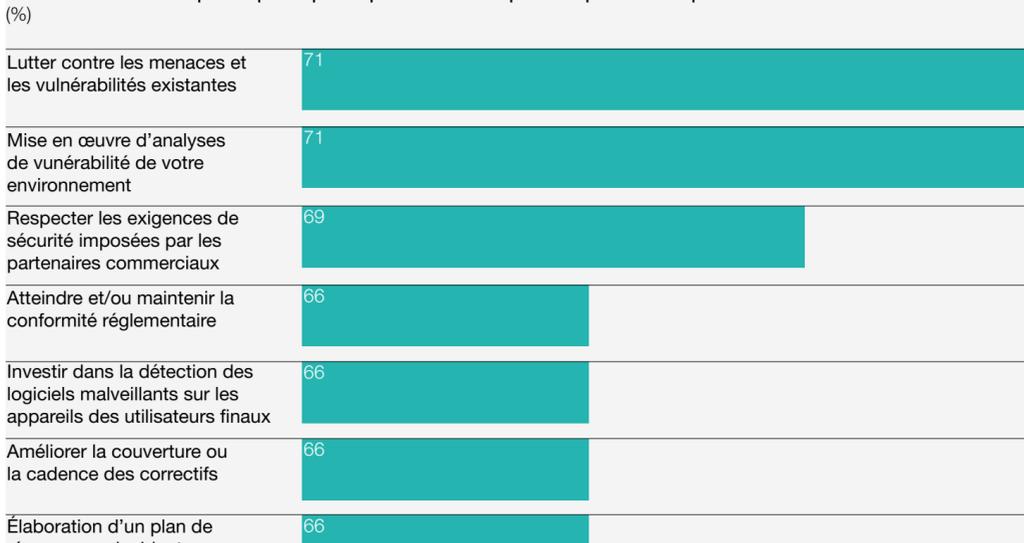
	2020	2021
Ensemble des entreprises		
Dépenses informatiques moyennes	€10.7m	€9.6m
Moyenne de la cybersécurité en % des dépenses informatiques	13%	21%
Entreprises belges de moins de 50 collaborateurs		
Dépenses informatiques moyennes	€218,000	€1.1m
Moyenne de la cybersécurité en % des dépenses informatiques	10%	20%

Comment pouvez-vous réduire votre risque cybernétique ?



13% des entreprises belges de **moins de 50 collaborateurs** sont considérées comme des **experts en cybersécurité** sur la base de leur réponse à **l'évaluation de la cybermaturité Hiscox**.

Atténuation des risques – principales priorités de dépenses pour les experts (%)



Transfert des risques liés à la couverture d'assurance



80% des entreprises belges **cyber-expertes** de moins de 50 collaborateurs ont une assurance cybernétique, qu'il s'agisse d'une couverture autonome ou d'une partie d'une autre police.

Seuls **25%** des '**novices**' en matière de cybercriminalité de la même taille ont souscrit une cyberassurance pour transférer le risque et obtenir des services et des outils supplémentaires pour faciliter la gestion du cyberrisque.

Mesurez votre propre cybersécurité à l'aide du modèle de cybermaturité **Hiscox cyber maturity model**.

Apprenez-en davantage sur la cyberassurance avec Hiscox.

21670 10/21

HISCOX
CYBERCLEAR®